





26, rue du Général-de-Gaulle **67120 MOLSHEIM**

Tél. 03 88 38 31 22 Fax 03 88 49 35 90 sarlchauffagepaffenhoff@orange.fr



2 03 88 38 14 64

AMBULANCES AGRÉÉES

(Agrément 67 073 82)

Taxi. -

3, rue Pasteur 67120 MOLSHEIM

ENTREPRISE DE POMPES FUNÈBRES Prise en charge de toutes démarches et formalités



www.creditmutuel.fr

CRÉDIT MUTUEL RÉGION MOLSHEIM

26, PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE - 67120 MOLSHEIM CAISSES LOCALES DE : ALTORF - MOLSHEIM SOULTZ-LES-BAINS - WOLXHEIM TÉL.: 0820 09 55 68 (0.12 EMIN)

Au sommaire

EVENEMENT

Noël à Molsheim

Mon beau sapin! Pages 4 et 5

ECONOMIE

Atelier d'art mural Osmoze

"On écrit sur les murs" **Pages** 6 et 7

VIE LOCALE

Voiries communales

Cinq nouvelles dénominations **Pages** 8 et 9

Permanence de l'ABF

Une mission de conseil avant tout Page 10 Accueil du public au Centre de finances publiques

Principalement sur rendez-vous

Page

HISTOIRE

Henri Meck (1897 - 1966)

Un homme politique alsacien

d'envergure Pages 12 et 13

REPORTAGE

Brasserie de la Bruche

"Cerbeer" quitte les enfers Pages 14 et 15

CULTURE

André Nussbaumer, mennonite molshémien

Un engagement libre et volontaire Pages 16 et 17

ENVIRONNEMENT

Select'om: compost et jardinage au naturel

La recette du chef composteur Pages 18 et 19

SPORT

Atlantes supaqua club d'Alsace

En apesanteur sous l'eau! Pages 20 et 21

Championnat du monde UNSS de triathlon

Quatre lycéens du Trimoval au Brésil Page 21

COMMERCE-EN BREF

Quoi de neuf à Molsheim? Page 22 L'office de tourisme en catégorie 1 Page 23

VIVRE ENSEMBLE

Déneiger, c'est obligatoire Page 23

SERVICES TECHNIQUES

Chantiers à Molsheim

Pages 24 et 25 Le point sur les travaux

DROIT D'EXPRESSION DES ÉLUS

Les tribunes 26 Page

ETAT CIVIL

Carnets rose et blanc Page 27

En couverture, saint Nicolas à Molsheim Photo Régine Sérange

Directeur de la publication Co-directeur de la publication Comité de rédaction

: Laurent Furst

: Jean-Sébastien Kouzmin

: Laurent Furst. Grégory

Régine Sérange

: Martine Barthel, Annette Krieger, Annie

Oswald et

Lauran, Renée Serrats et Clarisse Urweiller

Coordination, et mise en page : Régine Sérange

: Mairie de Molsheim et documents remis

Publicité & impression Chryss Imprimerie Edité à 5 100 exemplaires - Dépôt légal à parution

www.molsheim.fr

Relecture



Des satisfactions locales qui n'effacent pas une année difficile

L'année 2016 touche à sa fin. Elle restera pour notre pays une année de souffrance marquée par la violence des attentats.

En cette heure, j'ai une pensée pour les victimes de ces actes abominables et pour leurs familles qui vivront un Noël douloureux face à l'incompréhensible absence. Une pensée aussi pour les quatre sapeurs-pompiers morts au feu cette année, sans oublier nos gendarmes, nos policiers ou encore nos soldats qui ont fait le sacrifice ultime pour défendre notre sécurité et nos valeurs.

En cette fin d'année, il est aussi temps de dresser un bilan. Je crois pouvoir dire, sans rougir, que nous avons beaucoup travaillé. Le Plan local d'urbanisme est quasiment terminé, la planification d'un petit parc public sur l'aire de l'ancienne caserne de pompiers est prête, et la création d'un parking à étages à la gare est à l'étude.

Par ailleurs, je tiens à évoquer plus précisément trois projets :

- La place de la Liberté prend forme. Ce gros chantier sera totalement terminé au printemps, lorsque le parc à cigognes, les passages cyclistes et piétons auront été aménagés. Il y a quelques jours, les arbres ont été plantés, ce sont les plus grands que nous ayons pu trouver, et comme promis, ils sont au même nombre qu'avant les travaux.
- Le passage à niveau est un dossier qui avance, la Ville qui finance le projet à hauteur de 10 % fait tout son possible pour le faire

progresser. Les acquisitions foncières étant en cours, plus rien ne devrait empêcher le chantier de démarrer en 2017, mais restons prudents jusqu'au bout et ayons bien à l'esprit que pendant près de deux ans le fonctionnement de la Ville sera fortement perturbé. Mais il s'agit là d'un mal pour un bien, celui de la sécurité et de la fluidité que nous gagnerons demain.

• Je voudrais enfin vous parler de la nouvelle piscine de Dachstein construite par notre Communauté de communes. Dans quelques semaines elle ouvrira et accueillera, entre autres, les enfants scolarisés à Molsheim. Je suis très fier d'avoir porté ce dossier avec mes collègues et de l'avoir modifié à plusieurs reprises. Cette piscine aura ainsi un escalier d'accès au bassin pour les personnes âgées, les femmes enceintes, les personnes à mobilité réduite qui ne peuvent pas pratiquer les échelles et ne souhaitent pas utiliser les appareils pour personnes handicapées. Cette piscine sera un bel équipement pour notre territoire, et ce pour de nombreuses décennies.

Triste et peiné par les événements de 2016, heureux des belles évolutions locales, je forme le vœu qu'en 2017, le monde retrouve le sens de la marche en avant, le chemin du progrès. Permettez-moi très simplement de vous souhaiter de belles fêtes de fin d'année et surtout une année 2017 pleine de vie, de joie et de réussites.

Le Maire, Laurent Furst Noël à Molsheim

Mon beau sapin!

Les Services techniques de la Ville de Molsheim se sont pliés en quatre pour choisir, transporter et décorer le sapin de Noël de la place de l'Hôtel de Ville sous l'œil vigilant de la Police municipale. Retour en images sur cette expédition qui s'est déroulée mi-novembre. Une nouvelle décoration a été imaginée et orchestrée par les agents de la Ville.

ette année, les agents des Services techniques se sont surpassés pour offrir un Noël de rêve à tous les petits et grands enfants de la Ville.

C'est le jeudi 17 novembre, que l'opération sapin débute au col des Pandours près d'Oberhaslach, à une altitude de 662 m. Les équipes de la Ville et de l'Office national des forêts procèdent à l'abattage du sapin avec le concours des grutiers et du transporteur. Après l'avoir arrimé sur la remorque, le cortège s'ébranle vers Molsheim (voir photos 1 à 4 ci-contre).

Sur le territoire de la cité Bugatti, la Police municipale escorte le convoi et sécurise la place de l'Hôtel de Ville (Photos 5 et 6). Sous l'œil vigilant de la chienne Roxane, la mascotte du cortège, le roi des forêts est mis en place et calé dans la fosse. (Photos 7 et 8).

Une guirlande de 1 200 m

Place ensuite au talent des petites mains des agents de la Ville.

Durant près de trois jours, juchés dans leur nacelle, les voilà qui décorent le sapin (photos 9 et 10) : 1 200 m de guirlande électrique ont été nécessaires pour l'habiller de lumière. Des boules lumineuses ainsi que des étoiles rouges et or complètent le décor avec harmonie. Une crèche est même installée chaque week-end pour le plus grand bonheur des enfants qui rient à gorge déployée en posant aux côtés des différents sujets pour immortaliser l'instant présent. Du haut de ses 16 m. majestueux et scintillant, le résineux trône en plein centre-ville en attendant d'apprécier le concert du 24 décembre.







Chantons Noël sous le sapin

Evénement incontournable de chaque veille de Noël, l'opération "Chantons Noël sous le sapin", rassemble de nombreux concitoyens heureux de partager ce moment de convivialité, organisé par le Comité des fêtes.

Rendez-vous ce samedi 24 décembre à 17 h 15, pour reprendre en chœur les chants de Noël sous la houlette de Blandine Buecher, directrice de l'école municipale de musique et de danse.

EVENEMENT





















Atelier d'art mural Osmoze

"On écrit sur les murs"

Outre le tube de l'année, cette devise est également le leitmotiv de Franck Blériot. Installé à Molsheim depuis 2015, ce designer mural conçoit et dessine à la main des stickers muraux originaux à toutes les échelles pour raconter des histoires personnalisées, sortir des sentiers battus, donner une âme aux bâtiments et apporter de la poésie au quotidien.



Situé au 15 rue des Remparts, l'atelier d'art Osmoze cherche à servir le sens de chaque espace, la personnalité de chaque projet et élaborer des styles visuels toujours spécifiques.

lors que tous les enfants qui dessinent sur le mur de leur chambre se font généralement gronder, Franck Blériot, lui, en a fait son métier...

Tout petit déjà, le designer crayonnait sur un coin de table. Il faut croire que cet esprit créatif et pionnier était ancré au plus profond de ses gênes et ne demandait qu'à exploser. Descendant du célèbre aviateur, Louis Blériot, Franck se lance tout d'abord dans le marketing et la communication. Le professionnel gère près de 12 entreprises en 10 ans.

Puis en 2010 il décide de revenir à ses premières amours, le dessin... Il crée l'atelier d'art mural Osmoze. Son challenge est de "repenser signalétique intérieure ou extérieure et la décoration murale

Ce qu'il faut savoir!

Osmoze Atelier d'art mural 15 rue des Remparts 67120 Molsheim Tél. 03 69 14 81 14 www.osmoze.fr Boutique de stickers en ligne http://eshop.osmoze.fr/

d'entreprises, de collectivités territoriales. de maisons l'enfance ou de centres de soins". Celui qui se définit comme un "psycho-designer" doit avant tout appréhender ce que les gens ont dans leur tête pour accepter et démarrer un projet. "J'en ai déjà réalisé plus de 200 à l'échelle européenne".

Sous le signe de la poésie

La capitale lui tend les bras et le designer habille avec ses stickers ultra résistants en vinyle ou ses peintures résines les lieux privés ou publics comme le siège parisien de l'Oréal ou la Maison départementale des personnes handicapées. A Strasbourg, l'accueil était plus frileux









Dans l'établissement adapté pour les personnes à mobilité réduite et personnes handicapées Grand Ouest de Beaurepaire (38), des décors géants, sur pleine hauteur ornent désormais tous les espaces d'attente et de détente grâce à Osmoze. 2 mois de création et plus de 500 m² de vinyle, adhésif haute performance, ont été nécessaires pour réaliser ces décors et cette signalétique résolument artistique (Documents remis).

mais au fil des ans, le designer se fait un nom et développe des partenariats avec des architectes. Il réussit à faire adopter sa vision artistique en amont du projet pour un surcoût le plus souvent dérisoire par rapport à la plus-value réalisée. "Entièrement exécutées à la main, nos créations artisanales pour l'intérieur ou l'extérieur sont placées sous le signe de l'élégance, de la poésie, du végétal et du graphisme sensoriel", des thèmes particulièrement chers au quadragénaire si on en juge par le

décor de son atelier molshémien, véritable show-room de 250 m² destiné à montrer toute l'étendue de son talent.

Démocratiser l'art

Tout commence par un dessin à l'encre de chine habillé ensuite d'un code graphique influencé par le braille, le morse, l'origami, et les formes géométriques en 3D, ses marques de fabrique. "Je cherche avant tout à démocratiser l'art, le rendre plus accessible".

Pari réussi puisqu'à 42 ans, Franck Blériot emploie près de 10 personnes et a réalisé un chiffre d'affaires de 1 million d'euros en 2015. Son talent s'exporte même à l'international et son carnet de commandes est bouclé jusqu'au printemps 2017. Celui qui a bousculé les codes du design continuera encore longtemps à écrire sur les murs, les plafonds, ou les fenêtres parce que l'art le vaut bien...

R.S.









Voiries communales

Cinq nouvelles dénominations

Lors du Conseil municipal du 21 novembre, l'assemblée délibérante a approuvé le nouveau tableau de classement des voiries communales. Les dernières à avoir été dénommées sont la ruelle de la Tour d'Eau, le passage de l'Hôtel de Ville, le passage Louis Blériot, la rue des Pies et la rue des Geais. Une équipe des Services techniques a procédé à la pose de ces nouvelles signalétiques.

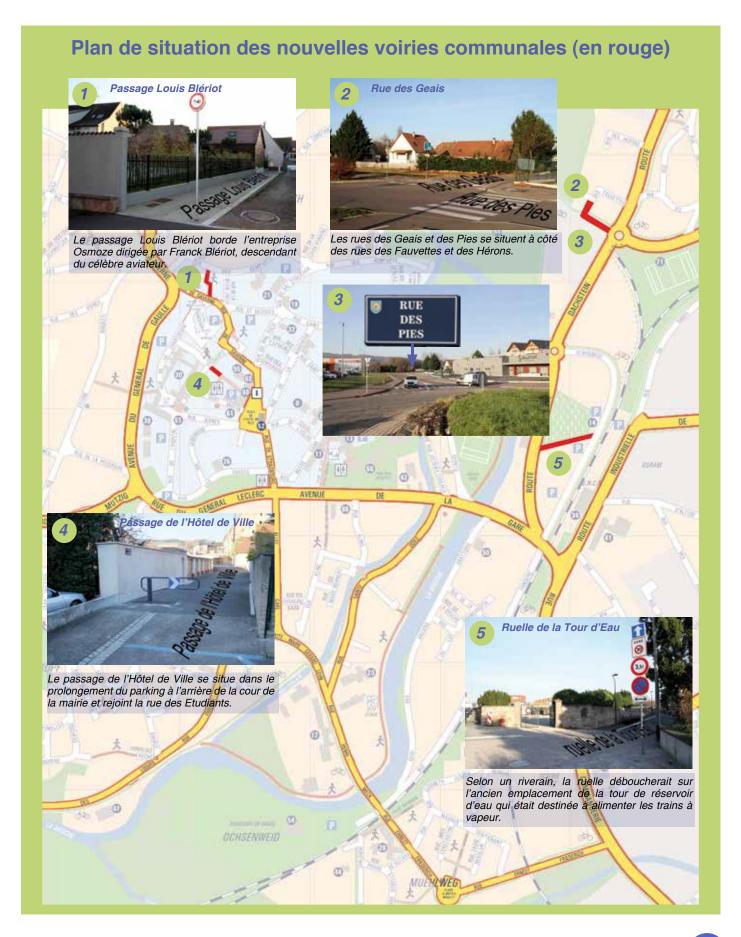
uand le Conseil municipal décide de "baptiser" une nouvelle voirie communale, il souhaite avant tout respecter une logique de quartier pour assurer une certaine homogénéité.

Toute nouvelle dénomination permet également d'identifier clairement la voirie et facilite sa localisation sur GPS. Les changements d'appellation sont rares car ils entraînent des contraintes pour les riverains. En 2016, on dénombre 18 208 m² de places publiques et 44 km de rues, de chemins et de sentiers publics à Molsheim.

Tableau de classement des nouvelles voiries

Dénomination	Situation	Longueur	Largeur moyenne
Passage de l'Hôtel de Ville	De la rue des Etudiants au parking de l'Hôtel de Ville	35 m	6 m
Passage Louis Blériot	De la rue des Remparts à la rue de Saverne	80 m	2,5 m
Rue des Pies	De la route de Dachstein à la rue des Geais	90 m	16 m
Rue des Geais	De la rue des Pies à la rue des Fauvettes	35 m	8 m
Ruelle de la Tour d'Eau	De la route de Dachstein à l'allée Pierre Klingenfus	135 m	6 m







Permanences de l'architecte des bâtiments de France

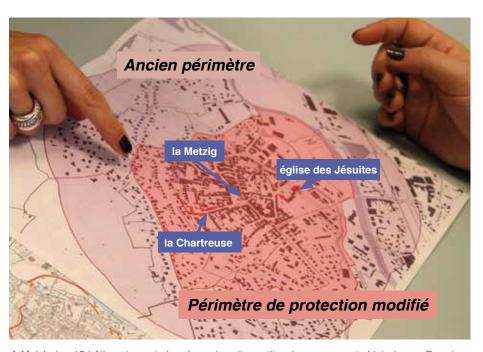
Une mission de conseil avant tout

Depuis près d'un an, Nadia Corral Trevin, architecte des bâtiments de France, tient une permanence mensuelle à la mairie de Molsheim pour rencontrer et conseiller tous les concitoyens qui envisagent d'effectuer des travaux de rénovation ou de construction d'un bien immobilier situé dans le périmètre de protection des monuments historiques.

rôle on est avant tout de préserver et promouvoir une architecture de qualité dans les abords des édifices protégés et donc de vérifier que tous les travaux qui y sont entrepris sont cohérents". Architecte des bâtiments France au sein de la Direction régionale des affaires culturelles de Strasbourg depuis deux ans, Nadia Corral Trevin s'occupe entre autres du secteur de Molsheim. Depuis un an, elle propose des permanences mensuelles sur rendez-vous. généralement le premier mardi de chaque mois. "Je comptabilise jusqu'à présent une quarantaine de rendez-vous qui se sont très bien déroulés..."

Périmètre de protection

Si des travaux (construction, démolition, installation d'enseigne, aménagement extérieur, sont prévus au sein du périmètre de protection des monuments historiques, il est indispensable d'obtenir l'autorisation l'architecte des bâtiments de France. Cette zone se situe généralement dans un rayon de 500 m autour du bâtiment classé ou inscrit. A Molsheim, un périmètre de protection modifié ou PPM, plus restreint et plus adapté à la réalité du terrain a été adopté en 2013, sur proposition de l'architecte bâtiments de France, des après accord de la commune et enquête publique. Pour tous travaux effectués à l'intérieur de ce PPM, l'ABF est sollicité



A Molsheim, 15 bâtiments sont classés ou inscrits au titre des monuments historiques. Pour tous travaux effectués à l'intérieur du périmètre de protection modifié délimité en rouge sur la carte, l'avis de l'ABF est indispensable.

et donne son avis. "Conduire des travaux de réhabilitation ou de construction selon les règles de l'art, sans dénaturer ni le paysage, ni le bâtiment luimême n'est pas compliqué", insiste la professionnelle. Aussi, avant d'entreprendre un projet de construction ou d'extension, de remplacer ses portes ou ses fenêtres, d'installer un portail, de rénover sa toiture, de procéder au ravalement de la façade de sa maison, ou encore de poser et de monter une fenêtre de toit, il faut contacter le service urbanisme de la mairie et pourquoi pas, prendre rendez-vous auprès de Nadia Corral Trevin.

R.S.

Comment prendre rendez-vous ?

Nadia Corral Trevin, architecte des bâtiments de France, tient des permanences mensuelles en mairie qui se déroulent les mardis de 10 h à 12 h.
Prochaines dates à retenir:

mardi 17 janvier mardi 14 février mardi 14 mars mardi 11 avril

Toute personne souhaitant bénéficier d'un entretien est priée de fixer un rendez-vous auprès du Service urbanisme de la mairie de Molsheim, tél. 03 88 49 58 45.





Nouvelles modalités d'accueil au Centre de finances publiques

Principalement sur rendez-vous!

Expérimenté avec succès auprès de professionnels selon un communiqué de la Direction générale des finances publiques, l'accueil sur prises de rendez-vous est étendu au Service des impôts des particuliers. Cette formule, censée éviter l'attente au guichet et les déplacements inutiles, est opérationnelle depuis le 1^{er} décembre.

epuis le 1^{er} décembre, le Service des impôts des particuliers propose des entretiens sur rendez-vous au Centre de finances publiques. "Cette formule déjà expérimentée dans d'autres départements évite l'attente au guichet, les déplacements inutiles et permet d'apporter des réponses personnalisées", explique la direction générale des finances publiques

Pour bénéficier de cette réception personnalisée et réservée aux demandes les plus complexes, les usagers particuliers sont invités à prendre rendezvous de préférence :

- · par courriel, sip.molsheiml@dgfip.finances.gouv.fr
- · par téléphone, tél. 03 88 47 98 47
- · au guichet, 20 rue Gaston Romazzotti

Les simples demandes consistant à déposer un paiement ou un formulaire continueront à s'effectuer au guichet, au fil de l'eau, précise la DGFIP.



A Molsheim, l'accueil du public est assuré les lundi, mardi et jeudi.



Henri Meck (1897-1966)

Un homme politique alsacien d'envergure

Député-maire de Molsheim de 1933 à 1966, ancien président du Conseil général du Bas-Rhin, Henri Meck est décédé il y a cinquante ans, le jour de Noël 1966. Ayant œuvré toute sa vie pour ses semblables, avec un courage inlassable et une générosité sans limite, il portait au cœur la passion de servir son prochain et son nom est inscrit à jamais dans l'histoire de notre ville et de notre pays.

lils d'un dessinateur industriel de Saverne. Henri Meck entra dès 1919 au service Syndicats indépendants des d'Alsace et de Lorraine. Deux ans plus tard, il devint également secrétaire général de la Fédération française des mineurs dont le siège était à Metz. En 1922, il revint à Strasbourg pour devenir secrétaire général de la Fédération indépendants syndicats d'Alsace et de Lorraine. De 1932 à 1940, il fut d'ailleurs président de la Fédération internationale des Syndicats chrétiens de mineurs. Tout en gardant ses responsabilités

Tout en gardant ses responsabilités syndicales, il entama alors une longue carrière de notable politique. Aux élections législatives de 1928, il fut élu au second tour député de Molsheim contre le radical Rodolphe Thormann (1882-1961). Son assise ne cessa de s'affirmer dans l'arrondissement, puisqu'il fut réélu — dès le premier tour — en 1932 et en 1936 ; parallèlement, il devenait conseiller municipal de Molsheim en 1932 et maire, le 24 juillet 1933. L'année suivante, il entra au Conseil général du Bas-Rhin, comme représentant du canton de Benfeld.

À la Chambre des Députés, Henri Meck se fit le porte-parole du syndicalisme chrétien et défendit à la tribune de nombreuses propositions de lois sur les assurances sociales, l'assurance chômage, les allocations familiales, les congés payés. En juin 1936, il refusa la confiance au gouvernement de Léon Blum (1872-1950), mais vota la plupart des lois sociales proposées par le Front populaire.

Maintien du régime local

En 1939, après l'évacuation de Strasbourg, le secrétariat des Syndicats chrétiens s'installa dans sa maison, rue de Saverne, à Molsheim. Profondément hostile au nazisme, il fut expulsé de sa ville par les Allemands à l'automne 1940, et séjourna à Avignon jusqu'à



Pose de la première pierre du foyer paroissial, actuel Espace Saint-Joseph, par Henri Meck et le curé Alphonse Heckmann (25 juin 1933).



Accueil du Général de Gaulle, président de la République, à la mairie de Molsheim (22 nov. 1959). À l'arrière-plan, on reconnaît les adjoints Joseph Schutz et Charles Mistler ainsi que le Dr Louis Hickel.

la Libération. Dès décembre 1944, il rentra en Alsace et reprit ses responsabilités syndicales.

En 1945, Henri Meck prit la politique Parti direction du catholique alsacien, intégré la même année dans le MRP sur les instances de son ami Pierre Pflimlin (1907-2000). Plus que jamais, il défendit les revendications de la CFTC à l'Assemblée : président de l'Intergroupe du Syndicalisme chrétien, il dirigea la Commission du Travail à plusieurs reprises. Lors de la généralisation de la Sécurité sociale, il réussit à obtenir le maintien du régime local des Assurances sociales (loi Meck du 23 août 1948). En 1957, il abandonna la présidence régionale des Syndicats chrétiens à Théo Braun (1920-1994) et fut nommé président d'honneur.

Malgré une santé précaire, il continua d'accumuler les mandats électifs : député du Bas-Rhin aux Assemblées constituantes, puis dans les Assemblées nationales de la IV^e République, il retrouva en 1958 sa circonscription de Molsheim, à laquelle s'ajoutait désormais le canton de Villé. De même, il retrouva sa mairie dès la Libération, puis son siège de conseiller général de Benfeld (en 1955, il fut élu à Schirmeck et, en 1958, à Molsheim). De 1960 à sa mort, il présida le Conseil Général du Bas-Rhin. Lors de l'élection présidentielle de 1965, il soutint le Général de Gaulle malgré ses convictions européennes.

Développement tous azimuts

Maire de Molsheim pendant 33 ans (en tenant compte de l'Occupation nazie), Henri Meck donna une vive impulsion à sa cité qu'il dota de nombreux équipements. Ainsi, dans le domaine économique, c'est sous son administration que fut créée la zone industrielle de la Hardt (1959); l'usine Bugatti passa sous le contrôle

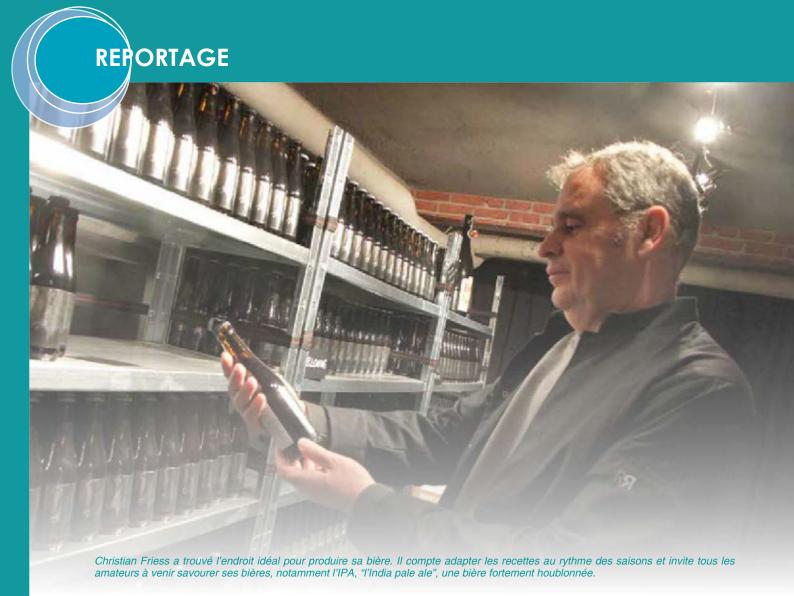
de Hispano-Suiza (1963), la société "Néolux" devint OSRAM (1964). Parallèlement, on assistait à la fermeture de l'usine Coulaux (1960) et à l'implantation de la société "Royal-Elysées", importateur en France des automobiles Mercedes (1965).

Du point de vue social, il faut retenir l'établissement à Molsheim d'une Caisse d'Épargne (1945), la création de la société d'économie mixte "Le Foyer de la Basse-Bruche" (1956) et celle du complexe HLM, dit Cité des Rapatriés, quai des Anciens Abattoirs (1962). matière de culture et de loisirs, relevons l'institution de l'office des Sports, futur OMSAP (1946), la constitution d'une bibliothèque municipale (1947) et d'un musée (1952), la création du syndicat d'initiative (1950), la construction d'un stade nautique (1953), etc.

Enfin, à cette époque se situent également la création du collège d'enseignement technique industriel Louis-Marchal (1945), la fermeture définitive du pensionnat Notre-Dame (1954) et l'inauguration de la "cité scolaire Kling-Tournois" (1966), aujourd'hui lycée Henri-Meck.

Au cours de ses 38 années de vie parlementaire (qui font de lui le recordman d'Alsace de longévité l'Assemblée), Henri Meck fut confronté à tous les grands problèmes qui ont marqué cette importante période de notre histoire. Sous l'écorce de ce redoutable polémiste se dissimulait une bonté délicate : sa passion - sa seule passion - était de faire du bien aux autres, aux plus humbles et aux plus déshérités. Aujourd'hui, cinquante ans après sa disparition, les problèmes ont changé, de nouvelles formes de pensée et d'action sont apparues mais, ce qui demeure, c'est la survie de son exemple...

Grégory OSWALD



Brasserie de la Bruche

"Cerbeer" quitte les enfers

Depuis juillet, la Brasserie de la Bruche a ouvert ses portes. Située au 2 chemin des Roses, elle propose des bières artisanales brassées sur place par Christian Friess. Déclinée en blonde, blanche, ambrée ou brune, la Cerbeer offre un goût unique à tous les amateurs de petite mousse. A l'occasion des fêtes de fin d'année, le brasseur propose même une bière de Noël...

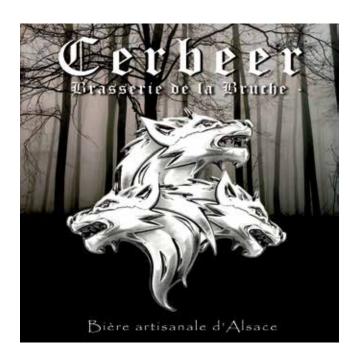
orsque je suis revenu en métropole en août 2015, je cherchais une maison en Alsace, explique Christian Friess. Avec un grand sous-sol pour installer ma brasserie artisanale et produire mes propres bières, les Cerbeer", se presset-il de rajouter.

A 52 ans, ce militaire à la retraite quittait le paradis terrestre des îles tahitiennes pour s'installer a priori en enfer! "Dans la mythologie grecque, Cerbère est le chien à trois têtes gardant la porte des Enfers. Je suis moi-même natif de Wolfisheim que l'on peut traduire par maison du loup. J'ai donc eu l'idée de choisir ce canidé comme emblème et de lui attribuer trois têtes pour représenter la triple fermentation de nos bières." C'est l'une de ses filles qui a conçu le logo et le loup à

trois têtes orne désormais l'étiquette de ses bouteilles. La Cerbeer était née.

Une fermentation haute pour développer le goût

Le brasseur jette son dévolu sur une maison molshémienne car "à Molsheim, l'eau, qui représente l'un des principaux composants de la bière est d'une qualité et d'une dureté idéales". Au début du printemps 2016, il finalise ses recettes et se lance dans la production mensuelle de ses 1 200 bouteilles de 33 cl. "Toutes nos bières se composent d'eau, de malt d'orge, de malt de blé, de levure, de houblons alsaciens. Elles ne sont ni filtrées, ni pasteurisées. Adepte de la fermentation haute pour obtenir



"un produit plus riche et plus complexe en arômes", le brasseur pratique sa troisième fermentation en bouteille à l'instar des champagnes ou des crémants. "Mais la levure est conservée à l'intérieur des bouteilles : elle se dépose au fond et n'altère en rien les qualités gustatives de mes bières, bien au contraire..."

Blanche, brune, blonde ou ambrée

Pour fabriquer la bière blonde, le malt utilisé est souvent très pâle. "Avec la bière blonde, vous trouverez un arôme plutôt fruité avec une tendance légèrement florale. Pour la blanche, j'utilise du malt de blé et des épices, qui offrent une saveur rafraîchissante, idéale pour les journées chaudes estivales. C'est la plus légère en alcool puisqu'elle titre à peine 5,3 %".



Pour obtenir le malt, la céréale (généralement blé ou orge) est germée, séchée ou "touraillée". Plus il est chauffé, plus le malt aura une couleur foncée. Certains sont même chauffés de manière à laisser un léger goût de grillé à la bière.

Le malt utilisé pour la bière ambrée est légèrement torréfié. Plus l'orge est chauffée, plus le malt aura une couleur foncée. Ainsi, la bière brune fait intervenir un malt encore plus torréfié qui lui procure un petit goût de sucre caramélisé tirant sur le café. "Mes bières, se différencient des autres car elles possèdent leur propre personnalité caractérisée par un goût, une couleur, une texture et une densité uniques," soutient Christian Friess. Avant de pouvoir déguster les Cerbeer, un trimestre est nécessaire : le premier mois est consacré au brassage et aux premières et deuxièmes fermentations en cuve. C'est durant cette première étape que le brasseur ajoute également ses épices et ses variétés de houblon personnaliser pour bières. Durant le deuxième s'effectue mois. fermentation en bouteille. Enfin un dernier mois de garde au minimum nécessaire est pour permettre aux arômes de se développer. "Comparables aux vins, elles vieilliront si vous les conservez au frais. debout et à l'abri de la lumière", conclut le brasseur.

R.S.

Brasserie de la Bruche 2 chemin des Roses Tél. 07 50 32 94 39 www.brasseriedelabruche.com Ouvert tous les samedis de 10 h à 12 h ou sur rendez-vous.

La Cerbeer de Noël est sans conteste, l'élément phare de cette fin d'année. Avec sa capsule argentée et son bonnet de Père-Noël, elle offre "un nez frais et fruité marqué de zestes d'agrumes", selon le spécialiste. A vous de vous faire votre propre idée...





André Nussbaumer, mennonite molshémien

Un engagement libre et volontaire

A l'occasion des 500 ans de la Réforme, nous avons souhaité consacrer un article aux mennonites et à deux de ses représentants, André Nussbaumer et son épouse Louise, qui ont emménagé sur les hauteurs de Molsheim en 1967. Ce géomètre, aujourd'hui à la retraite, organise chaque année une visite commentée du cimetière des mennonites à Salm à l'occasion des Journées du patrimoine.



Louise et André Nussbaumer fréquentent chaque semaine l'assemblée ou église locale d'Illkirch-Graffenstaden. Constituée en association cultuelle de type loi 1905, cette assemblée fait partie de l'Association des églises évangéliques mennonites de France.

Le Molshémien : Pouvez-vous nous expliquer d'où vient le mouvement mennonite?

André Nussbaumer : Comme les luthériens se réclament de Luther, les calvinistes de Calvin, les mennonites tirent leur nom de Menno Simons, réformateur hollandais (1496 - 1561). Les églises réformées comme celles des mennonites existent depuis le XVIe siècle. Leur origine se situe dans les années 1519-1520, en Suisse, à Zurich, où s'était implantée la Réforme avec un certain Ulrich Zwingli.

L.M.: Que prônent -ils ?

A. N.: Les mennonites refusent toute hiérarchie ecclésiastique. Qualifiés d'anabaptistes, ils souhaitent que seuls les adultes soient baptisés conformément aux Ecritures où il est précisé que ce sont les croyants

capables de confesser leur foi qui recoivent le baptême. Par ailleurs, ils sont adeptes de la non-violence, prônent l'amour du prochain et l'assistance mutuelle, placent l'obéissance à Dieu avant la fidélité à l'Etat, refusent la violence et l'action de prêter serment.

Cette dernière conviction m'a d'ailleurs valu quelques soucis lorsque j'ai dû prêter serment comme géomètre du cadastre. Tout s'est finalement arrangé...

L.M.: Y a-t-il encore beaucoup de mennonites de nos jours ?

A. N.: A Molsheim, mon épouse, Louise et moi-même sommes les seuls représentants.

En France, nous sommes quelque 2000 membres baptisés répartis en 23 assemblées locales regroupées sein de l'Association des

églises évangéliques mennonites de France. On en compte plus de 1,7 million dans le monde, la majorité se trouvant en Asie et en Afrique. Persécutés en Suisse au début du XVIe siècle, les mennonites trouvent refuge en Allemagne, en Moravie (République tchèque) voire aux Pays-Bas. Certains émigrent jusqu'aux Etats-Unis dès le XVIIe siècle, notamment en Pennsylvanie. J'espère que le mouvement mennonite perdurera car j'y demeure profondément attaché.

Propos recueillis par R.S.

Les Nussbaumer

de Grosshöchstetten (1657) à Altkirch (1925)



Passionné de généalogie, André Nussbaumer a retracé les flux migratoires de ses ancêtres qui sont partis de Grosshöchsten en Suisse pour s'établir à Altkirch.



Le sentier du patrimoine mennonite en terre de Salm

Missionné par l'office de tourisme de la Haute Vallée de la Bruche, André Nussbaumer a participé à l'élaboration du sentier du patrimoine mennonite en terre de Salm. D'une longueur de 6 km, cette balade démarre sur le parking de la maison forestière de Salm. Six panneaux d'information permettent aux visiteurs de mieux cerner la vie des mennonites. Lors des Journées du patrimoine, André et Louise Nussbaumer organisent une journée Portes ouvertes au cimetière de Salm et invitent tous les passionnés d'histoire à plonger dans l'univers des mennonites anabaptistes qui ont vécu en terre de Salm.



Le sentier démarre sur le parking de la maison forestière de Salm.



Le cimetière est l'une des curiosités à découvrir en empruntant le sentier. La coutume d'ériger une pierre tombale est assez récente. Neuf pierres sont encore visibles aujourd'hui. Elles sont toutes ornées d'un cœur, symbole de l'art populaire alsacien.



Ce grand chêne aurait été planté par les anabaptistes mennonites en 1793 pour commémorer l'arrêté du comité de salut public de la Convention nationale du 18 août signé notamment par Saint-Just et Robespierre et qui dispensait les anabaptistes du service armé.



La ferme Kupferschmitt servait de lieu de réunion à l'assemblée anabaptiste de Salm et des environs. Elle a été reconstruite en 1791 et est actuellement occupée d'avril à novembre par un couple d'Allemands, Barbara et Hans Mattauch qui sont arrivés en 1972 et qui sont littéralement tombés amoureux du site. Dans un français quasi parfait, Hans explique comment il délaisse son appartement de Heidelberg pour effectuer chaque année les travaux d'entretien nécessaires. Il avoue avoir confié les gros aménagements à des professionnels mais cherche avant tout à préserver le site tel qu'il était à l'époque.

Select'om: compost et jardinage au naturel

La recette du chef composteur

Courant novembre, le Syndicat mixte pour la collecte et le traitement des ordures de Molsheim, Mutzig et environs a organisé une animation autour du compostage et du jardinage au naturel à la Monnaie. Une vingtaine de personnes ont répondu présents à l'appel de Corinne Bloch, maître composteur passionnée et passionnante.



Corinne Bloch a enthousiasmé son auditoire en ponctuant son discours d'astuces personnelles.

uelle est la production annuelle de déchets par personne et par an sur le secteur de Molsheim", lance Corinne Bloch ? Des coups d'œil interrogateurs se lancent dans l'assistance. "Environ 500 kilos, énonce l'animatrice. La moyenne nationale atteint les 600 kg/an. Un Américain en produit 900 kilos par an contre à peine 20 kg pour un habitant du Burkina Faso".

Face à ce constat, celle qui exerce en qualité de maître composteur depuis plusieurs années, parcourt l'Alsace pour prêcher la bonne parole avec sa grelinette, un outil révolutionnaire pour ameublir la terre sans effort. En partenariat avec le Syndicat mixte pour la collecte et le traitement des ordures de Molsheim, Mutzig et environs, elle anime des conférences autour du compostage depuis 2009. Elle

se réjouit de rencontrer un public de plus en plus impliqué et à l'écoute. "De tous les détritus que nous produisons, seuls 7 % représentent de vrais déchets", affirme Corinne Bloch. Tout le reste peut être assimilé à de la matière première. On s'évertue à jeter les déchets verts qui sont difficilement incinérables alors qu'ils représentent une véritable ressource pour tous les apprentis composteurs.

Les cinq éléments du compost

Le principe du compostage consiste à transformer la matière organique en humus et en éléments minéraux. Mais attention de ne pas y mettre n'importe quoi, prévient l'animatrice. Ni viande, ni os, ni graisses, "qui ne servent qu'à attirer les rats", ni papiers imprimés

Cinq éléments sont à privilégier pour réussir à coup sûr son compost :

- Un tiers de matières carbonées ou "brun"
- deux tiers de matières azotées ou "vert"
- de l'air par un brassage énergique
- de l'eau pour activer la vie des micro-organismes
- un peu de terre de son jardin de préférence.

En respectant ces consignes à la lettre, il faut compter environ un an pour obtenir un compost de qualité pour son jardin (lire ci-contre).

Si vous voulez en savoir plus sur cette technique, contacter le Select'om...

R.S.

Select'om, tél. 03 88 47 92 20



L'animation autour du compostage a rassemblé quelque 20 personnes à la Monnaie. Certains en ont même profité pour apporter un échantillon de leur propre compost.

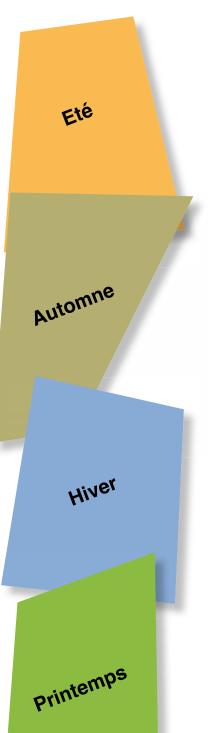
Une année pour réussir son compost

- Profiter de la belle saison pour alimenter son compost, épluchures de légumes, fleurs fanées...
- Incorporer son gazon par couche de 10 cm maximum pour éviter d'étouffer le processus de transformation des matières organiques.
- Laisser l'herbe tondue se décomposer sur la pelouse. Elle nourrira ainsi naturellement la pelouse. Renouveler la tonte régulièrement pour ne pas laisser l'herbe pousser trop haut
- Faire sa réserve de brun (feuilles mortes, bois broyé ou coupé à moins de 5 cm) dans un endroit abrité qui pourra être mélangé au vert (matières azotées) tout au long de l'année...
- · Continuer à alimenter son compost en alternant les couches
- Brasser le compost en y intégrant les feuilles mortes et les activateurs (marc de café, laine, cheveux...). En cas d'utilisation d'un composteur fermé, mélanger toujours les nouveaux apports avec les couches précédentes et surveiller l'humidité
- Protéger son compost à l'aide d'une bâche
- Brasser énergiquement le compost pour aérer la matière organique et vivifier les micro-organismes
- Vider entièrement le composteur et le remplir à nouveau
- · Continuer à l'alimenter régulièrement
- Après 6 à 12 mois, le compost est mûr : il dégage une odeur de terre fraîche des bois et présente une belle couleur brun sombre. Cette terre grumeleuse constitue une engrais complet et équilibré
- Retirer et réserver les apports récents ainsi que la couche qui contient les petits vers rouges en pleine activité qui participent à la transformation des matières organiques en humus
- Démarrer un nouveau compost avec le levain retiré











Atlantes subaqua club d'Alsace - Asca

En apesanteur sous l'eau!

Créé voilà cinq ans, l'Atlantes subaqua club d'Alsace propose d'exercer l'apnée statique et dynamique dans les piscines de la Communauté de communes de la région de Molsheim-Mutzig. Les trois entraînements seront concentrés sur le Triangle, le tout nouveau complexe qui ouvrira ses portes au courant du 1^{er} trimestre 2017 à Dachstein.



L'Atlantes subaqua club est composé d'une trentaine de membres qui peuvent s'entraîner trois fois par semaine. L'association propose également des sorties dans le sud de la France. En juin, un stage encadré par Stéphane Mifsud, le champion du monde d'apnée statique (11'35"!), a été organisé à Hyères.

'Atlantes subaqua club d'Alsace ne dispense que des cours d'apnée et non de plongée, indique d'emblée Vincent Heyer. Beaucoup de personnes font souvent l'amalgame", ajoute le vice-président qui pratique l'apnée depuis près de 20 ans.

Une discipline bien-être

La pratique de ce sport entraîne la décontraction musculaire et procure une sensation de bien-être et de relâchement, un peu comme au yoga, précise cet accro de l'apnée. Ouverte aux membres de l'Asca âgés de plus de 16 ans, cette discipline comporte deux spécialités distinctes. La première, l'apnée statique, consiste à tenir sa respiration le plus longtemps en état de décontraction. La seconde qualifiée de dynamique vise à

enchaîner le plus de longueurs dans un bassin soit avec des palmes, soit avec une monopalme, soit sans palme : "on parle alors de brasse alternée sous l'eau".

"L'apnée permet de développer notre capacité respiratoire. explique le moniteur fédéral. Pour retenir son souffle, il faut d'abord apprendre à respirer." Les initiations se font hors du bassin. Au début il faut habituer progressivement son organisme à appréhender le manque d'air. "Le CO2 s'accumule et l'envie de respirer devient de plus en plus forte". Les progrès des débutants sont impressionnants et "quand on arrive à atteindre et à prolonger la phase d'aisance sous l'eau, on est comme en apesanteur".

Dès le printemps, la plupart des membres se retrouvent en extérieur à la gravière du Fort à Holtzheim pour retrouver de nouvelles sensations.

R.S.



En septembre, l'Asca a participé à la fête du sport et a organisé un challenge apnée. Près de 120 participants se sont prêtés à cette initiation. "Un jeune âgé d'une dizaine d'années a tenu 2 minutes et 40 secondes et son papa 3 minutes et 20 secondes," souligne Vincent Heyer.



L'Asca en bref!

L'Asca organise le championnat d'apnée du Bas-Rhin le dimanche 5 février 2017 à la piscine couverte intercommunale de Mutzig. 60 compétiteurs seront présents

Entraînements:

Piscine de Duppigheim:

- mardi de 20 h 45 à 22 h 30
- vendredi de 19 h à 21 h

Piscine de Molsheim-Mutzig

- mercredi de 19 à 21 h 30 Piscine le Triangle de Dachstein dès son ouverture
- mardi à 19 h 30
- mercredi à 20 h
- vendredi à 19 h 30

https://sites.google.com/site/

ascalsace/

Président : Eric Koch Tél. 07 54 84 78 23

Email: eric.koch@laposte.net

Mermaiding, quesaco?

Venu des Etats-Unis, mermaiding ou art de nager comme une sirène se développe peu à peu en France. Membre de l'Atlantes subagua club Julie Fimeyer d'Alsace, littéralement tombée amoureuse de cet univers féerique au point de se confectionner son propre costume de sirène sur mesure. Pratiquée en piscine et outre son côté spectaculaire, cette activité sportive conjugue à la fois l'apnée





et la natation synchonisée. Pour faire découvrir sa passion, Julie organise une journée découverte de cet art réservée aux plus de 16 ans

le vendredi 6 janvier à 19 h à la piscine couverte de Duppigheim.

Réservation: mermaid.oceane67@gmail.com

Championnats du monde UNSS de triathlon du 7 au 12 juin Quatre lycéens du Trimoval sur la route du Brésil...



Nés en 2001, les quatre triathlètes fréquentent la cité scolaire Henri-Meck. A Chartres, ils ont disputé simultanément un triathlon individuel, soit 400 m en natation, 10 km à vélo et pour finir 2,5 km de course à pied... Ils se sont qualifiés pour l'épreuve mondiale en surclassant leurs adversaires en partie grâce à leur homogénéité.

Annaëlle Kientz, Léa Richert, Gauthier Mattern et Benjamin Ohresser se sont qualifiés pour les championnats du monde UNSS qui se dérouleront du 7 au 12 juin à Aracaju au Brésil.

Lors du triathlon de Chartres disputé le dimanche 25 septembre, la Team 2001 décroche son ticket pour Aracaju avec brio.

Benjamin prend la 3e place, Gauthier la 4e, Annaëlle la 8e (2e féminine) et Léa la 11e (4e féminine). Ils remportent ainsi le classement par équipe devant Versailles et Issy.

"Ils représenteront haut et fort les couleurs du Trimoval, de la Cité scolaire Henri-Meck et bien sûr de la France", note David Denni, leur entraîneur qui espère bien pouvoir les accompagner.



Quoi de neuf?

Appel

Nouveaux commerçants, vous souhaitez figurer dans cette rubrique, contactez-nous: Service communication tél. 03 88 49 58 28

La Royale

A l'étroit dans ses locaux de la rue de Saverne, la Royale a déménagé courant septembre au 12 place de l'Hôtel de Ville. A l'avant du magasin, le buraliste propose ses linéaires traditionnels : tabac, carterie, presse, petits cadeaux (étuis à cigarettes...) et librairie exclusivement molshémienne. A l'arrière Jean-Luc Deprez accueille sa clientèle dans un cadre chaleureux et convivial dédié aux cigares et aux spiritueux. Il a confié cet espace de vente à sa compagne Klaudia, fervente amatrice et connaisseuse de ces deux mondes riches en diversité. Un coin jeux de grattage et de hasard complète l'offre de la Royale

Heures d'ouverture : Du lundi au vendredi de 6 h à 12 h 15 et de 13 h 30 à 18 h 30 le samedi de 6 h à 16 h - tél. 03 88 48 83 45 I la Royale





I Panzerotti

Amoureux de la cuisine italienne, Vincent D'Alessio propose ses panzerotti dans la galerie marchande du supermarché Lidl au 19 rue du Faisan. "Ce sont des petits chaussons type calzone déclinés en version salée ou sucrée et qui aiguisent les appétits, surtout ceux des élèves du lycée Louis Marchal," avoue celui que tous surnomment Enzo. Cette spécialité suditalienne peut être cuite au four. Frite, elle n'en est que plus savoureuse. Secondé par Karine, le pizzaiolo propose également des pizza et d'autres plats italiens. Dès janvier, il proposera même la livraison à domicile, gratuite pour tous les Molshémiens dès 20 € d'achat.

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 9 h à 19 h puis jusqu'à 20 h 30 à partir de janvier samedi de 17 h à 19 h puis jusqu'à 20 h 30 à partir de janvier tél. 03 69 73 45 09

Une nouvelle psychologue					
Nom	Spécialité	adresse	coordonnées		
Anouk Roquet	Psychologue	1b rue de l'Hôpital	tél. 06 52 67 84 71		



Office de tourisme de la région de Molsheim-Mutzig

Un classement en Catégorie 1



L'Office de tourisme de la région de Molsheim-Mutzig a obtenu le classement en catégorie I, niveau d'excellence de la nouvelle classification nationale. Délivrée par l'État pour une durée de cinq ans, cette reconnaissance est un gage de qualité et de services rendus. Elle récompense les différentes actions de professionnalisation menées par l'équipe de l'Office de tourisme sous l'impulsion de la direction en termes d'accueil (conseillères polyglottes, ouverture de l'espace d'accueil 7j/7 etc), de promotion et communication (accès à l'information par les nouvelles technologies face au développement exponentiel de l'internet), ou de qualité de service (qualification du personnel et de leurs compétences...)

Ce classement confirme également le rôle fédérateur de la structure auprès du tissu économique et touristique local. Par ailleurs, "nous sommes engagées dans une démarche de qualité interne, explique Malika Cherrahi, la directrice. Nous avons renouvelé le label Qualité tourisme en 2014 après l'avoir décroché en 2011. Sur les 2 278 offices de tourisme en France, seuls 213 étaient classés en catégorie 1 début 2016!"

L'équipe au grand complet est composée, de haut en bas, de Malika, Emilie, Véronique, Virginie et Margaux.

Vivre ensemble

Déneiger, c'est obligatoire!

Même si les derniers hivers étaient relativement cléments, une piqûre de rappel sur le savoir bien déneiger est toujours utile. Durant les temps de neige ou de verglas, les agents de la Ville priorisent le traitement des routes et rues publiques fortement fréquentées, en pente ou aux abords des équipements publics (écoles, mairie).

Quant aux propriétaires et occupants d'immeubles, ils doivent assurer le déneigement du trottoir devant la façade de leur habitation. Les principes sont clairement énoncés dans l'arrêté municipal 243/2010. Il prévoit notamment que, s'il n'existe pas de trottoir, le raclage et le balayage doivent se faire sur un espace minimum d'une largeur de 1,50 mètre à partir du mur de façade ou de la clôture. En cas de verglas, il convient de jeter du sable, du sel, des cendres ou de la sciure de bois devant les maisons. En temps de gelée, il est interdit de sortir sur la rue les neiges ou les glaces provenant des cours, des jardins ou de l'intérieur des propriétés. Il est également interdit de faire couler de l'eau sur la voie publique, les trottoirs, et autres lieux de passage des piétons. L'arrivée des premiers flocons de neige demande une attention particulière pour tous les habitants de la commune. Pour permettre un déblaiement efficace, il est indispensable que les rues soient libres d'accès pour les engins de déneigement. Attention également aux chutes de neige et de glace provenant des toitures et des chenaux. Et surtout prévoir des équipements adaptés : chaussures, pneus neige et chaînes si besoin...



Les propriétaires, commerçants ou locataires sont tenus de déneiger les trottoirs situés devant leur maison.

Chantiers à Molsheim

Le point sur les travaux

Place de la Liberté

La quatrième phase du chantier est en cours d'achèvement. Les établissements Thierry Muller procèdent au pavage des derniers trottoirs rue Saint-Georges. Le carrefour de la Sécurité sociale est à nouveau praticable depuis la fin novembre. En raison du délai de séchage de 21 jours à respecter après la pose des pavés avant toute reprise du trafic automobile, la rue Saint-Georges n'a été rouverte à la circulation que début décembre.

Côté stationnement, le parking de la rue des Tanneurs est désormais accessible. Gratuit, il dispose de 30 emplacements dont deux emplacements réservés. Le 28 novembre, la société ID Verde a entrepris les travaux de plantation de nouvelles essences de tilleul sur la place de la Liberté. Au total 30 nouveaux arbres ont ainsi été plantés, la plupart tout autour d'une clairière centrale sur la place de la Liberté. Ils ont été choisis chez un pépiniériste début novembre à Tortefontaine (62).



La place de la Liberté a retrouvé ses tilleuls. Il reste à implanter les bancs, l'éclairage et positionner les grilles de protection autour des arbres.



Les professionnels ont opté pour une plantation avec ancrage souterrain : trois pieux ont été solidement fixés avec des sangles d'arrimage.









Une découverte insolite

Guillaume Heim, Florian Grandjean et leur chef, Yves Bonneville, se rappelleront longtemps de cette formidable histoire qui leur est arrivée sur le chantier de la place de la Liberté début octobre. "Nous devions démonter une colonne Morris, et les Services techniques souhaitaient conserver son chapeau, se souvient Yves Bonneville, le responsable du chantier pour l'entreprise Eurovia. Les ouvriers ont trouvé à l'intérieur une bouteille de limonade contenant un message placé par l'entrepreneur de l'époque.

Il s'avère que parmi les signataires du message se trouvait le grand oncle de

Guillaume, François Boehler. Lors de l'installation de la nouvelle colonne, il est prévu de perpétuer cette tradition sympathique à découvrir peut-être par les générations futures.



Si la Ville n'avait pas souhaité préserver le chapeau de la colonne, la bouteille n'aurait certainement pas été découverte.

Voiries du Zich

Les travaux de viabilisation des rues Julien et de la Légion romaine ont débuté fin novembre. Après les travaux de terrassement, il est prévu de procéder à l'installation des réseaux secs (gaz, électricité et téléphonie).



Déménagement du garage à vélos

L'abri vélos alors situé sur le parvis de la gare de Molsheim à côté du bâtiment voyageurs a été réinstallé côté centre-ville, le long de la voie ferrée. L'emplacement choisi par SNCF Réseaux et les Services techniques de la Ville

- est pratique pour les usagers en provenance du centre-ville car proche du passage souterrain de la gare
- préserve au maximum les places de stationnement du parking centre-ville
- assure une bonne sécurité des cyclistes en évitant de mêler les flux vélos aux flux automobiles. L'accès se fait par badge.



Pour accéder à l'abri vélos, cliquer sur http://www.ter.sncf.com/ alsace/gares/preparer-son-voyage/velos

Droit d'expression des élus

Le groupe Avançons ensemble pour Molsheim

Madame, Monsieur,

Il y a quelques semaines, le Conseil municipal s'est penché sur les orientations budgétaires.

Molsheim n'a pas de dettes. La Ville a une trésorerie très saine et, cerise sur le gâteau, les impôts n'augmenteront pas en 2017, et ce pour la 12^e année consécutive.

Vu comme cela tout peut sembler idéal, d'autant plus que l'économie locale a plutôt tendance à se développer. Et pourtant, tout n'est pas rose. Désormais, la baisse des dotations de l'Etat et le prélèvement sur notre budget au titre de la solidarité avec les collectivités moins prospères atteint 1,6 million d'euros chaque année.

Ce chiffre est à comparer à nos 13 millions de recettes. Il faudrait augmenter les impôts de 29,35 % pour compenser cette ponction qui constitue une véritable punition.

Les charges de la commune étant fixes, c'est la capacité d'investissement qui fond comme neige au soleil. Cette situation est injuste et désespérante. Triste cadeau de Noël pour Molsheim.

Pour autant, nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année, afin de retrouver un peu de chaleur et de gaieté.

Bien cordialement à vous,

Groupe majoritaire du Conseil municipal

"Conformément à l'article L2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales: "Dans les communes de 3 500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale".

Le groupe Ensemble, construisons une démocratie locale à Molsheim

Texte non parvenu dans les délais impartis.

Mme Marie-Béatrice Devidts et M. Maxime Munschy



Dans ce numéro, retrouvez les carnets rose et blanc pour la période du 1er septembre au 30 novembre 2016

Naissances

Bienvenue à ...

Septembre

■ Joris, fils d'Isaline BOSQUET et de Fabrice NOTTIN ■ Yigit, fils d'Ilknur AKARSU et de Hüseyin ISIK

fille de Ghislaine TRUFFAUT ■ Louane,

fille de Manon KIEFFER et de Stéphane GIUDICELLI ■ Lésia, ■ Inoa, fille de Cynthia CONNENA et de Jean-Patrick RIBET ■ Loane, fille d'Elodie STAUB et de Marc BERNHARD Tunahan. fils de Demet PEHLIVAN et de Mohamed BABA fils d'Aurélie JOLLY et de Filipe PIRES Lise. Odin.

fils de Delphine DEPP et de Florent ENGOUÉ Paul. fils de Marie FAITOT et de Pierre LAPORTE fille de Claire HARRIVELLE et de Victor FÈVRE ■ Ingrid,



■ Romane, fille de Célia MORGENTHALER et de Jean-François FRIEDRICH

Rayan, fils de Sonia MOUTHE et de Brian MAILLOT Adem, fils de Mukaddes APAYDIN et de Fatih GÜRBÜZ

fils de Tiffany PONS et de Steve HUCK Léo.

fille de Samia AMRAOUI et de Malik BEKKOUCH ■ Emna, fille de Caroline LAGARDÈRE et de Nicolas CHARRIÉ Roxane,

Romie. fille d'Olivier DELON

Arthur, fils de Cathy LORENTZ et de Pascal LOBELL-MANGA DEMOTOMBI

Umutberke, fils de Gümüs ULUTAS et de Mustafa DEMIR Clément, fils de Julie CLEVE et de Loïc PERDU Lucien, fils de Claire MACHOLT et de Jean ERB Alice, fille de Maud BILISARI et d'Emmanuel HOUARD



ovembre

Henri, fils de Fanny MUTHS et de Matthieu MOESSMER Atalay. fils de Sabria LATRECHE et de Muhammet YALCIN ■ Iris. fille de Natacha STROH et de Tristan DEBOUBERT

fils de Lisa LAVAUD et d'Olivier BENOIT Hector,

Roxane, fille d'Elodie FATRAS et de Pierre-Yves GÉRARD Ina, fille d'Audrey CENEDELLA et de Raphaël SERBINE Maeva, fille de Virginie TROESTLER et de Grégory CHARRIERE

Anna-Louisa, fille de Tatiana FOND

■ Noé, fils d'Elodie LERBS et de Nicolas CULET

fille de Bérengère MASSON et de Sébastien MENNERON ■ Calista, Ahmed. fils de Fathia BEN GAIED et de Mohamed OUEDERNI

■ Clarisse, fille de Delphine AUDOUX

Mariages

Tous nos vœux de bonheur à ...



Rosalie PLANTEFÈVE et Jonathan PERRON Cécilia IACAZZI et Frédéric MARTINHO Priscillia PAUTARD et Dorian GALLIMARD Aurélie COHÉRIER et Jean-Philippe BEUTEL

3 septembre

10 septembre

2 septembre Anaëlle DIAS PEREIRA et Arnaud WALTZ Jessica MULLER et Nicolas MERJAY 10 septembre Pascale GMATI et Laurent MARCOU

24 septembre 15 octobre 21 octobre







AGENCE DE MOLSHEIM

13, route Industrielle de la Hardt 67129 MOLSHEIM CEDEX Tél. 03 88 47 99 19 Fax 03 88 38 88 97

> Travaux publics – Terrassements Routes – Enrobés Assainissement – Canalisations



